

Programme de soutien à l'environnement économique

Cent millions pour l'énergie renouvelable: tableau récapitulatif

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui précise les principaux domaines énergétiques que le Conseil d'Etat souhaite soutenir financièrement, ainsi que les montants qu'il propose d'y affecter.

Domaine	Montant
<p>A. <u>Efficacité énergétique</u></p> <p>A.1. Assainissement des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> L'octroi de bonus à l'assainissement énergétique des bâtiments soutenu par le Programme Bâtiments de la Confédération ; le but est de rendre le programme plus attractif et d'encourager des assainissements supérieurs au minimum demandé. Aide au remplacement des chauffages électriques directs (environ 6 à 7% de la consommation électrique du canton). Cette aide sera généralement liée à l'assainissement énergétique des bâtiments, voire au recours de pompes à chaleur. <p>A.2. Audit des gros consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agit de participer financièrement à l'audit énergétique des gros consommateurs du canton. La démarche vise à les inciter à diminuer leur consommation. 	<p>CHF 30'000'000</p> <p>CHF 5'000'000</p>
TOTAL Efficacité énergétique	CHF 35'000'000
<p>B. <u>Nouvelles énergies renouvelables</u></p> <p>B.1. Reprise à prix coûtant de l'électricité photovoltaïque</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agit par le biais d'une reprise à prix coûtant (RPC) cantonale limitée dans le temps de reprendre l'électricité de producteurs issus de la liste d'attente de la RPC fédérale. Le but est d'encourager les investissements dans le photovoltaïque. <p>B.2. Développement du bois énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agirait en particulier de soutenir une coordination du stockage/séchage du bois dans le canton. Cette centralisation devrait rendre le bois énergie plus compétitif. 	<p>CHF 15'000'000</p> <p>CHF 6'000'000</p>

Annexe

<p>B.2. Reprise à prix coûtant de l'électricité issue de biomasse humide</p> <ul style="list-style-type: none"> Le principe d'une RPC cantonale serait identique à celui présenté pour le photovoltaïque 	CHF 5'000'000
<p>B.3. Soutien au biogaz issue de la biomasse humide</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agit de soutenir la production de biogaz agricole à partir de déchets. 	CHF 3'500'000
<p>B.4. Soutien à divers projets hydrauliques</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agit de soutenir des projets de démonstration de petite hydraulique, d'une aide pour le développement d'un nouveau type de turbine et d'un projet pilote de turbinage des eaux souterraines. 	CHF 6'600'000
TOTAL Nouvelles énergies renouvelables	CHF 36'100'000
<p>C. <u>Recherche et développement</u></p>	CHF 12'280'000
<p>C.1. Appui à des projets de hautes écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Les projets retenus ont les caractéristiques suivantes : projets en stade de développement avancé, en phase de production de prototypes et pouvant générer des affaires dans les entreprises, start-up et spin-off vaudoises. L'accent sera notamment mis sur des projets novateurs de stockage de l'énergie. 	
TOTAL Recherche et développement	CHF 12'280'000
<p>D. <u>Formation et information</u></p>	
<p>D.1. Soutien à la formation dans le domaine de l'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un côté de ressources de développement pour le CAS (certificate of advanced studies et le MAS (master of advanced studies) de trois nouvelles filières de formation et de l'autre de soutenir des étudiants en cours de formation. 	CHF 1'620'000
<p>D2. Opération information et incitation</p> <ul style="list-style-type: none"> La participation de l'Etat de Vaud à des stands lors de divers salons et foires doit permettre de promouvoir l'énergie et les soutiens proposés, notamment par l'octroi aux propriétaires de bons permettant la réalisation d'audits énergétiques de leurs immeubles. 	CHF 2'000'000
TOTAL Formation et information	CHF 3'620'000
<p>E. Gestion et réserves</p>	
<p>E.1. Ressources de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour la gestion des mesures et projets, il sera nécessaire d'octroyer des mandats extérieurs et de disposer de personnel en contrat à durée déterminée. Le montant se base sur l'expérience de projets tels que le Centime climatique ou le Programme des bâtiments de la Confédération. 	CHF 3'000'000



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Annexe

E. 2. Réserve <ul style="list-style-type: none">La proposition au Grand Conseil prévoit une réserve de 10'000'000 de francs afin de pouvoir s'adapter aux besoins réels finaux, voire à un surcoût provoqué par des projets dont le succès serait éventuellement plus important qu'estimé.	CHF 10'000'000
TOTAL Gestion et réserves	CHF 13'000'000
TOTAL De l'ensemble des investissements « Energies renouvelables »	CHF 100'000'000